

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-147

présenté par

M. Falorni, Mme Dubié et Mme Pinel

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.